

saintjeandevedas.fr

N°27- Janvier 2016

Védazine

+ *Bien vivre à Saint Jean de Védas* +

PROXIMITÉ

**Onze élus de quartier :
plus proche de vous**

p.12-13

ASSOCIATION

**Excellent
tir à l'arc** p.20

SPECTACLE

Slow futur p.23

2016

**Belle et
heureuse année !**

PUB



« Les finances : le nerf de la guerre »

L'âge d'or des collectivités est derrière nous. La baisse des dotations de l'État fragilise profondément les petites villes, dont nous faisons partie. Depuis deux ans, nous avons perdu pratiquement la moitié des dotations que l'État nous versait. Dans deux ans, cette dotation sera dérisoire.

Et pourtant. L'État ne cesse de confier plus de missions aux communes et d'alourdir les charges qui pèsent sur leur fonctionnement.

Le coût de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires imposés par le Ministère de l'Éducation nationale, c'est la commune qui le prend en charge. La revalorisation, par deux fois, des rémunérations des agents de catégorie C, c'est la commune une fois de plus.

L'effet de ciseau est évident : moins de recettes et plus de dépenses.

Bien évidemment, nous faisons tout pour ne pas subir de plein fouet. Mais alors que nous avons bientôt atteint les limites des réductions de dépenses par le biais de l'optimisation, si le gouvernement continue d'appauvrir les communes,

il ne nous restera plus comme choix soit :

- augmenter les impôts (mesure préconisée par la Cour des Comptes !), mais nous nous y refusons car la pression fiscale est déjà très élevée
- s'endetter (mais les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain)
- réduire l'investissement
- fermer certains services publics, dans ce cas-là lesquels ?

En élus responsables, nous avons pris des décisions difficiles mais néanmoins nécessaires, tant en fonctionnement qu'en reportant certains investissements.

Malgré ces temps difficiles, il faut garder la tête haute et la joie dans nos coeurs. Je vous souhaite donc, en ce début janvier, une belle et heureuse année 2016.

Isabelle Guiraud,

Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 *Tout en images*

9 *L'info*

10 *Tout sur la ville*

Toutes les actus de
Saint Jean de Védas

19 *Portrait*

Claude Balmefrezol

20 *L'esprit de 1901*

Arc'Lat Védas : les archers
de l'excellence

25 *Tout le monde sort*

Slow Futur, jonglage
hypnotique

28 *Tout un week-end*

Ouverture d'une ludothèque

29 *Q/R*

30 *Tribune libre*

+ Tout en images +



Attentats

Hommage aux victimes

De nombreux Védasiens se sont réunis le lundi 16 novembre à midi sur le parvis de la mairie pour partager ensemble une minute de silence suite aux attentats du vendredi 13 novembre. Un moment émouvant quand une mère de famille a lu le témoignage de son fils, présent au Bataclan.

Attentats Temps périscolaire

Les animateurs de l'ALP René Cassin ont fait s'exprimer les enfants sur les attentats. Cela a débouché sur la création d'une oeuvre collective dans la cour. Ce qui n'a pas manqué d'éveiller la curiosité des autres enfants, laissant la part belle à l'échange et au partage d'idées.



15.11.2015 Foulées d'automne réussies

715 coureurs se sont lancés sur les 5 courses organisées par la Ville. Un grand merci aux bénévoles de toutes les associations pour leur implication et leur dévouement dans le bon déroulement de cette épreuve !

Une sirène d'alerte pour la ville

L'État déploie un système d'alerte à base de sirènes pour informer la population en cas d'un événement grave. Le déclenchement des sirènes est assuré par la préfecture de l'Hérault mais peut se faire en local par le Maire en cas de danger imminent.

A NOTER : des essais du bon fonctionnement de la sirène se font tous les premiers mercredis de chaque mois à 12 heures



+ Tout en images +



08.12.2015

Un tableau offert à la Ville

Des mécènes ont offert à la Ville une oeuvre picturale de Madeleine Molinier-Sergio. Elle est exposée dans la galerie du Chai du Terral.

Merci à Colas Montpellier, Eiffage Saint Jean de Védas et ST groupe Boisseron pour avoir rendu possible cette acquisition.

En 2016

Wild cats football

Pas moins de deux finales en ce début d'année pour le football flag. Sous forme de tournoi et en présence de plusieurs équipes du Sud de la France, les wildcats védasiens défendront chèrement leurs chances. N'hésitez pas à venir découvrir ce sport atypique !

Complexe Etienne Vidal

Entrée libre



17.01.2016

Ippon !

Le Judo club védasien enchaîne les rencontres inter-clubs de judo. Après le tournoi de la Mosson en novembre qui a rassemblé six clubs du département, le prochain tournoi sera celui des petits tigres le 17 janvier. Des centaines de petits judokas à encourager !

Gymnase de la Combe / Entrée libre



PUB

*relevons
ensemble*

LES DÉFIS

pour que

2016

soit une

*belle et
heureuse
année*

**VENDREDI 8 JANVIER
À 19H AU CHAI DU TERRAL**

**ISABELLE GUIRAUD, MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS INVITENT À
FÊTER LA NOUVELLE ANNÉE**



saint jean de védas

www.saintjeandevedas.fr

PUB

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le défi de la baisse des dotations

Le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé le 17 décembre dernier. Ce véritable exercice de transparence financière à l'égard de la population védasienne fixe le cap de l'année à venir.

CONTEXTE NATIONAL

La situation financière reste caractérisée par une croissance faible, une augmentation persistante du chômage et un déficit des administrations publiques supérieur aux prévisions initiales.

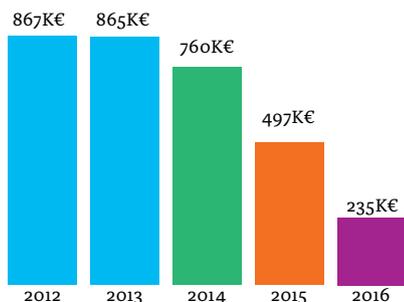
Depuis 2014, les collectivités produisent un effort conséquent pour le redressement des comptes publics de l'État. Pour la troisième année consécutive, nous connaissons une baisse de la dotation globale de fonctionnement.

LE PASSAGE EN MÉTROPOLÉ

Le transfert des compétences voirie/espaces publics est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016 (lire pages 19 et 29). Ce passage implique que la Ville verse désormais une attribution de compensation à la métropole, les crédits de cette nature n'étant plus présents dans le budget communal.

SITUATION FINANCIÈRE COMMUNALE

La baisse des dotations et le transfert des investissements voirie induisent une situation financière qui se tend. Et donc



La chute de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État (en milliers d'euros)



La suspension de Festin de pierres : une décision douloureuse mais nécessaire

impérativement la prise de mesures correctives.

ORIENTATIONS 2016

En 2016, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition, ni de recours à l'emprunt.

En revanche, pour pouvoir poursuivre l'effort d'investissement et conserver un autofinancement net suffisant, des mesures fortes sont obligatoires.

La réduction des dépenses de fonctionnement passera par la suspension du festival Festin de Pierres, la suppression des cours d'histoire de l'art, la suppression d'un séjour à l'ALSH et au Centre jeunesse et la diminution

de la subvention au comité des fêtes. Ces mesures permettent une économie de 150 000 €.

La poursuite d'une politique de gestion rigoureuse permettra de baisser les dépenses courantes de -5% par rapport à 2016.

Ces décisions difficiles permettent à la Ville de se préserver une capacité à investir pour aujourd'hui et pour demain. ♦

Vote du budget 2016

Le Conseil municipal du 21 janvier se réunira pour discuter et voter le budget 2016. Le Védazine de mars reviendra en détail sur les investissements prévus.

PUB

« L'implantation d'un pôle médical sur le secteur des Jasses avance ! En plus de la clinique Saint Jean, un collectif de médecins porte un projet d'un pôle de consultations en lien direct avec la clinique. Soit plusieurs dizaines de spécialistes à proximité des Védasiens.

Isabelle Guiraud
Maire

Zone bleue Stationnement

Pour faciliter le stationnement dans le centre ville, une zone bleue est créée rue Fon de l'Hospital, espaces commerciaux Mavit et Endurant. La durée de stationnement est limitée à 1h30 de 9h à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi.

Courant janvier, des disques de stationnement seront disponibles gratuitement chez les commerçants et à l'accueil de la mairie.



CCAS / VILLE

Nouveau transport adapté



Le transport à la demande change... mais reste le même ! Le CCAS et la Ville ont décidé d'assurer directement cette mission sans recourir à un prestataire. Pour les personnes âgées de plus de 67 ans ou titulaires d'une carte d'invalidité, le transport se fait de votre porte jusqu'au lieu de votre choix sur Saint Jean de Védas.
Disponible le mardi et le jeudi après-midi / 3€ l'aller retour / Renseignements : 04 67 07 83 06



VOIRIE : ON ENROBE !

La Ville a fait procéder à un certain nombre de réfections de chaussée avec de l'enrobé. C'est ainsi le cas pour la rue des Peupliers, le haut de la rue des Sigaliès ou encore l'allée du Val des Garrigues.

Conférence alimentation

Le CCAS -en partenariat avec l'ASCL et les Jardins de Dévas- organise une conférence sur le comportement alimentaire intitulée «Le plaisir est au bout de la fourchette». C'est gratuit, le vendredi 22 janvier à 14h30, maison des associations. Collation offerte à l'issue.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE auprès du CCAS : ccas@saintjeandevedas.fr ou 04 67 07 83 04

Séjour neige

Le séjour a affiché très vite complet. Ce sont 105 jeunes âgés de 6 à 17 ans des différentes communes de l'intercommunalité (Saussan, Lavérune, Cournonsec, St Georges d'Orques, Murviel-les Montpellier et Saint Jean de Védas) qui vont partir au ski du 28 février au 5 mars 2016.

Permis piéton

Les élèves des classes de CE2 des groupes scolaires de la ville vont recevoir la visite de la Police Municipale pour une formation sur les comportements à adopter en tant que piéton. A la clé, un petit examen et la délivrance d'un «permis piéton».

Département de l'Hérault

Patricia Weber, conseillère départementale du canton 10, tient une permanence mensuelle à la mairie. Tous les premiers mardis du mois, à partir de 14h. Se présenter à l'accueil de la mairie.

Proximité

rapprocher citoyens et élus

Meilleure écoute, gain d'efficacité et de rapidité, compréhension des problématiques individuelles, pédagogie de l'intérêt général... la mise en place d'élus de quartier se résume simplement : faciliter la vie des Védasiens. Vous trouverez dans ce dossier tous les renseignements sur ce nouveau dispositif qui rapproche encore un peu plus élus et citoyens.

Élu référent par quartier

Les élus référents sont là pour écouter les habitants. Installés eux-mêmes dans le quartier, ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour faire remonter vos besoins et vos problèmes.

Vous pouvez les joindre facilement par mail ou prendre rendez-vous avec eux en Mairie.

Les vœux à la population constituent aussi un moment fort pour rencontrer les élus. Rendez-vous le 8 janvier à 19h au Chai du Terral



Comment se passe le traitement de la demande ?

Le Védasien s'adresse à son élu référent.



L'élu référent transmet la demande à la Direction générale des services pour enregistrement.



La demande est orientée vers le service concerné.



La demande est analysée techniquement par le service municipal compétent (durée : 1 mois maximum)



Sur la base de l'analyse technique, une décision est prise par l'élu de secteur (Maire adjoint à la voirie, aux affaires scolaires, à la culture, etc.)



L'élu référent assure le retour d'information auprès du Védasien demandeur.

Attention : ce n'est pas l'élu référent du quartier qui décide. Il est l'interlocuteur de proximité, le relais utile à qui l'on s'adresse pour faire remonter un problème.

Réunion de quartier

Chaque année, dans chaque quartier, se déroulera **une réunion sur le terrain**. Le Maire, ses adjoints et l'élu référent du quartier seront sur le terrain, aux côtés des habitants pour parcourir ensemble leur quartier. Au moins huit réunions se dérouleront sur le territoire védasien. Et chaque fois dans un quartier différent.

Deux réunions annuelles

Bien sûr, il y a les **vœux à la population**. C'est le moment privilégié pour parcourir ensemble l'année qui vient de s'écouler, se rappeler les réalisations et les différents événements. C'est aussi un moment de proximité et de partage. En plus de cette réunion traditionnelle, la municipalité tient à mettre en place une seconde **réunion publique**, moins formelle. L'objectif est de rentrer dans le détail de l'action municipale et d'en faire un véritable lieu d'échanges avec les Védasiens.

8

C'est le nombre de quartiers mis en place. Le découpage a été fait en tenant compte de la population et de la cohérence géographique.

« Être élu, c'est être sur le terrain, aux côtés des habitants »

QUESTION À

Isabelle Guiraud

Maire

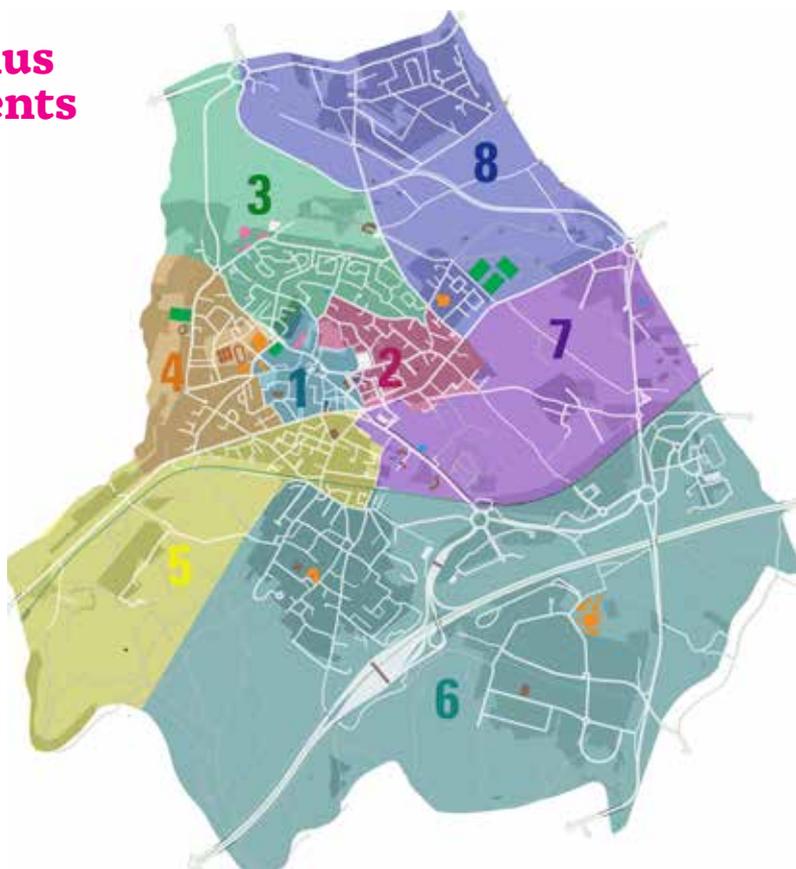
Quel est l'enjeu de cette démarche de proximité ?



C'est dans la proximité que l'on ressent le mieux les attentes des habitants. L'élu

de quartier, c'est un véritable ascenseur des préoccupations des Védasiens. Il va permettre de renforcer la rapidité de la réponse municipale. Toutes les demandes ne pouvant être satisfaites, il va aussi expliquer aux habitants les contradictions qu'il peut exister entre une demande particulière et individuelle et l'intérêt général poursuivi par la politique municipale. Cette responsabilité est importante, pour que personne ne se sente floué et reste sans explication. C'est pour cela que j'ai souhaité la mise en place de réunions de terrain en ma présence et avec celle de mes adjoints. **Parce qu'être maire, ce n'est pas rester dans son bureau. C'est être sur le terrain, aux côtés des habitants !**

Vos élus référents



Quartier 1

Mme Favre-Mercuret
r.favremercuret@saintjeandedevas.fr



Quartier 3

M. Clamouse
a.clamouse@saintjeandedevas.fr



Quartier 5

Mme Renard
s.renard@saintjeandedevas.fr



Quartier 7

Mme Fassio et M. Scialom
i.fassio@saintjeandedevas.fr
d.scialom@saintjeandedevas.fr



Quartier 2

Mme Lopez et M. Le Blévec
mf.lopez@saintjeandedevas.fr
b.leblevec@saintjeandedevas.fr



Quartier 4

M. Paintrand
jf.paintrand@saintjeandedevas.fr



Quartier 6

M. Trindade
j.trindade@saintjeandedevas.fr



Quartier 8

Mme Auriac et Mme Vacquié
a.auriac@saintjeandedevas.fr
s.vacquié@saintjeandedevas.fr



+ *Tout sur la ville* +

Le retour de

HERVÉ KOUBI

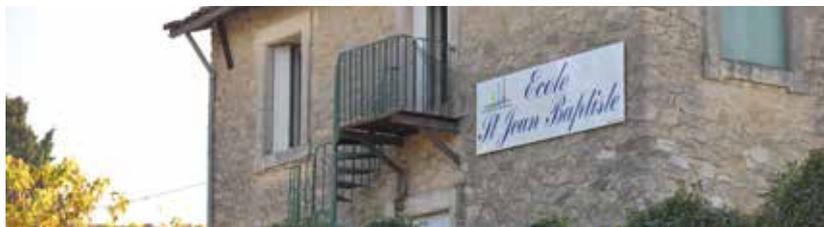
au Chai du Terral



Depuis sa dernière venue au Chai en 2014, le chorégraphe Hervé Koubi est désormais installé sur le haut de la scène internationale de la danse contemporaine.

Avec sa dernière création -Les nuits barbares ou le rêve d'Alexandre- il raconte l'histoire du bassin méditerranéen. Et il tente de casser les clichés sur les «barbares», ce mot qui qualifie péjorativement l'autre, violent et non civilisé. Comme toujours chez Hervé Koubi, les corps sont puissants, la musique enivrante et l'écriture chorégraphique inventive.

Jeudi 18 février / 20h / Dès 6 ans ♦



CONTENTIEUX

Jugement en faveur de l'école privée

LA COUR ADMINISTRATIVE DE MARSEILLE a rendu son arrêt dans une procédure initiée par Jaques Atlan, Anita Gil, Alain Delon et Véronique Fabry. Les conseillers municipaux d'opposition jugeaient la participation de la Ville à l'organisme de gestion de l'école catholique (OGEC) Saint Jean Baptiste trop élevée en 2011. L'OGEC a pris alors part à ce contentieux mais en plaçant une position inverse.

La juridiction administrative a considéré que la Ville devait assumer les dépenses de fonctionnement des classes de l'école maternelle. Soit 1 475,40€ par enfant scolarisé en maternelle.

Alors que le budget communal allouait 41 405,91€ pour l'année 2011 à l'OGEC pour les classes d'élémentaire, la cour a aussi considéré que la participation au financement de l'école élémentaire était insuffisante.

En considérant le rattrapage obligatoire depuis 2006, **le coût pour le budget de la ville pour solder ce jugement s'élèvera donc à plus de 450 000 €.**

Cette somme sera provisionnée sur le budget 2016. Étant donné le contexte financier pour la collectivité, la commune étudie la possibilité de porter l'affaire devant le Conseil d'État, la plus haute juridiction administrative.

VILLE / MÉTROPOLE

Un accueil commun

A partir du 4 janvier 2016, toutes vos démarches concernant la Métropole pourront se faire en Mairie.

Les maisons de proximité (ex Maison de l'Agglomération) cèdent leur

place à un guichet unique pour vous renseigner sur les compétences de la commune et de la Métropole.

La création de ces guichets engendre un gain de temps, plus de proximité et simplifie grandement les relations entre les usagers et leur administration.

SUIVI DES DEMANDES

Le personnel, formé à ce nouveau type d'accueil, peut désormais répondre à vos demandes ou les transmettre aux services concernés. Traitée par un outil informatisé,



l'évolution de ces demandes peut être consultée depuis n'importe quel guichet unique, apportant un surcroît d'efficacité et de réactivité.

Au cours de l'année, une version « en ligne » sera accessible sur le site de la ville offrant à chacun la possibilité de réaliser ses démarches administratives sans se déplacer.

Les transports, l'environnement, l'eau et l'assainissement, les espaces publics, la voirie, l'urbanisme, la famille, la vie quotidienne et le pass'métro sont désormais accessibles en mairie..

COMMUNICATION

Du nouveau dans les panneaux

DE NOUVEAUX PANNEAUX D'AFFICHAGE ONT ÉTÉ INSTALLÉS DANS LA VILLE. A

la suite d'une mise en concurrence, c'est la société Jean-Claude Decaux qui a été retenue pour la pose de mobiliers urbains à vocation publicitaire et non publicitaire.

Au total, **25 panneaux** pour l'affichage publicitaire seront positionnés sur le territoire, soit 4 de plus qu'avant. Le principal changement est que la Ville disposera de la moitié des surfaces pour informer les Védasiens... contre seulement huit panneaux sur vingt auparavant !

GRATUIT

La mise à disposition du mobilier et la pose des affiches se feront gratuitement pour la Ville. De plus, la société Decaux installera à ses frais **quatre nouveaux panneaux d'affichage libre**. Trois journaux électroniques d'information complètent le dispositif. Là aussi, cela ne coûte rien à la Ville.



C'EST OÙ ?

5 panneaux réservés aux associations :

- Groupe scolaire Louise Michel
- Maison des associations
- Domaine du Terral
- Groupe scolaire René Cassin
- Rue Garcia Lorca

4 panneaux d'affichage libre :

- Groupe scolaire René Cassin
- Esplanade de l'Ortet
- Avenue Clemenceau
- Rue Jean Mermoz

Fin de mise en place du nouveau dispositif courant janvier 2016

« Stationnement : la loi a changé. Désormais les arrêts et stationnements sur les trottoirs ou les pistes cyclables sont classés comme «très gênants». Le montant de l'infraction passe de 35 à 135 euros. Il est primordial que les automobilistes védasiens respectent la réglementation. Pour le bien-être de tous... et celui de leur porte-monnaie !

Didier Merlin

Premier adjoint au Maire en charge de la sécurité

POLICE MUNICIPALE

Divagation des chiens



Le problème des chiens en divagation est grandissant sur la commune. La Police municipale -en partenariat avec la SPA- s'occupe de la récupération des chiens errants. Une tâche chronophage qui pourrait être évitée avec un peu moins de négligence et un peu plus de savoir-vivre. Il faut savoir que -en plus des frais de garde- le propriétaire du chien devra payer une contravention de 2^{ème} classe plus des frais de capture, plus des frais de dossier et de recherche.

ADOLESCENCE vivre bien ensemble !

Le partenariat entre le Centre jeunesse municipal et le Collège Louis Germain a conduit les 142 élèves de 5^{ème} à participer à des ateliers afin de débattre, échanger et questionner leurs représentations sur les relations entre adolescents. Le but : favoriser le bien-être et mieux vivre ensemble.



13.01.2016

Donnez votre sang !



L'établissement français du sang tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Les stocks de sang sont bas. Alors, prenez quelques minutes pour accomplir un geste qui peut sauver des vies. C'est à la salle des Granges, de 15h à 19h30.

Joseph Audrin

Secrétaire général de la mairie au début des années 1980, Joseph Audrin est décédé au mois de novembre 2015. Tous ceux qui ont travaillé avec lui se rappellent un homme très près des gens, réservé mais ouvert, et surtout d'une profonde bonté. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.



Elle a voulu prendre sa place

Corinne Bonniol est une agent de la Ville. En novembre, suite aux sélections organisées à la salle des Granges, elle a participé à l'émission présentée par Naguy. Elle a malheureusement échoué aux portes de la finale. Bravo quand même ! L'émission est diffusée tous les jours sur France 2 entre midi et 13h.

Claude Balmefrezol

Grande passion miniature

Le Védasien est connu mondialement pour sa connaissance de l'histoire militaire. Président de l'Association des maquettistes du montpelliérain, il organise chaque année en février l'un des principaux salons français dédiés à la maquette.

Dans le sous-sol de sa maison, tout est méticuleusement ordonné. Et il vaut mieux. Des milliers de livres historiques se pressent sur les étagères, décrivant par le détail les innombrables batailles qui ont secoué le monde depuis l'Antiquité.

D'autres retracent l'évolution du matériel, des équipements, des armes, des blindés...

On trouve aussi des insignes, des verres d'époques, des cocardes, de la terre ramenée de Waterloo.

Claude Balmefrezol est l'archétype du passionné. Celui qui peut vous parler pendant des heures avec un enthousiasme communicatif. Celui qui passe aussi un temps incalculable dans sa grotte. A lire, découper, publier sur internet, peindre...

Dans une autre pièce, des centaines de maquettes tapissent les murs. Uniquement des véhicules, en majorité des blindés, reproduits fidèlement à l'échelle 1/35e.

Ce goût pour l'Histoire, Claude Balmefrezol l'a développé dès ses 5 ans. Quand il arrive en France, il ne parle qu'italien. Il apprendra à parler français avec des livres d'histoire, passant ses après-midi à la bibliothèque du musée Fabre. Une maîtrise d'histoire en poche, il devient officier de réserve de l'école de cavalerie de Saumur et prend ses gardes aux musées des blindés.

La passion de l'histoire militaire est déjà là. Elle explose à la fin des années

80. «Quand on est jeune et passionné, le problème c'est que l'on n'a pas d'argent. Quand on vieillit, on devient boulimique !».

Avec Napoléon et l'antiquité romaine comme domaine de prédilection, il prend la tête de l'Association des maquettistes du montpelliérain en 2002. Le premier salon sera organisé à Saint Jean de Védas en 2003, salle des Granges. Mais très vite -faute de place- il s'installera dans la salle bleue de Palavas. En quelques années, le salon s'impose dans le paysage des spécialistes.

Parallèlement, Claude Balmefrezol crée son site internet. Maquetland.com, sous-titré «le temple de la documentation historique» frôle les 3 millions de visiteurs depuis sa création en 2003.

Une notoriété qui lui permet désormais d'accéder à des ressources documentaires plus importantes. Pour continuer sa passion, encore et toujours.

**Salon de la maquette
20 et 21 février
Palavas-les-Flots**

bio express

1955

Naissance en Italie

1960

Arrive en France et apprend la langue grâce à des livres d'histoire

2003

Crée maquetland, qui devient le site internet de référence



PUB



Montpellier
Méditerranée
Métropole

VOIRIE

Transfert effectif à la Métropole

C'EST FAIT DEPUIS LE 4 JANVIER.

Montpellier Métropole Méditerranée gère désormais la voirie du territoire communal.

Au total, seize agents de la Ville ont été transférés ainsi que du matériel d'entretien et des véhicules.

D'un point de vue administratif, l'ensemble des marchés publics relatifs à cette compétence ont eux aussi été transférés.

Pour les citoyens, ce changement sera complètement invisible. C'est toujours la commune qui arrête son programme voirie et qui reste l'interlocuteur de proximité.

**LIRE AUSSI PAGE 29,
RUBRIQUE QUESTIONS / RÉPONSES**



DÉCHETS

Ordures ménagères : ça change !

A PARTIR DU 4 JANVIER, le bac gris des déchets ménagers résiduels ne sera plus collecté qu'une fois par semaine dans les zones pavillonnaires. Cette décision fait suite aux constats de l'évolution des comportements : les citoyens trient de plus en plus leurs déchets et c'est une bonne nouvelle ! Cette nouvelle organisation permet aussi de réduire la pollution due à la collecte en limitant le nombre de tournées des camions bennes.

ET MOI, C'EST QUEL JOUR ?

Normalement, vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres un dépliant spécifique avec la carte de la commune et le zonage en fonction des jours de collecte.

Une carte interactive a été mise en place sur le site internet de Montpellier3M. Après saisie de l'adresse souhaitée, une fenêtre s'affiche avec le calendrier des jours de collecte.

INFRASTRUCTURES

Les rabattements RD612/613 à l'étude

Le trafic de transit constitue le principal problème de circulation sur Saint Jean de Védas. Pour éviter une asphyxie des rues de la ville lorsque la barrière de péage de l'A9 n'existera plus, deux solutions principales sont à mettre en oeuvre. D'un côté, le Contournement Ouest de Montpellier. De l'autre le réseau constitué par la RD 612 et la RD 613.

Le but est de prendre en compte l'ensemble des mobilités sur les voiries du secteur dans les principes futurs d'aménagement.

La participation de la Métropole et du Département au pilotage de l'étude a été formalisée au Conseil de Métropole du 12 novembre 2015.

ÉTUDES POUSSÉES

La plupart des voies est de domanialité départementale. En revanche, les secteurs économiques et le Plan de déplacements urbains sont de compétence métropolitaine. Le Département de l'Hérault et la Métropole se rapprochent pour mener des études prospectives d'aménagement sur ce secteur.



En décrochant le label très convoité de «École du tir à l'arc français», Arc Lat'Védas démontre l'excellence de sa formation. Quatre ans de travail acharné ont été nécessaires pour y parvenir...

ARC LAT'VÉDAS

L'excellence reconnue



Membres du pôle France, présents sur les podiums des championnats nationaux... les jeunes visent justes !

l'Hérault à avoir le label Or de la FFTA, qui valorise les conditions d'accueil, la qualité des services et la qualité des prestations proposées. L'Arc Lat' Védas est également « Club acteur de la Santé » de la Ville de Saint Jean de Védas. En faisant appel à des entraîneurs professionnels, le club a mis en place un système de détection des jeunes archers très tôt.

DÉBUTANT ET HAUT NIVEAU

L'entraînement des débutants est aussi passé à deux entraînements par semaine. Des créneaux spécifiques « accès vers le haut niveau » pour les jeunes compétiteurs ont été créés. L'implication des parents est indispensable aux côtés de l'encadrement sportif. Il permet aux athlètes de prendre confiance en eux, de devenir solidaires, autonomes et volontaires.

Les jeunes compétiteurs se sont battus à chaque « concours » pour atteindre les quotas et ce, bien au-delà de leur propre satisfaction. Ensemble, ils se sont soutenus et sont allés vers cette performance qui leur a permis de constituer cette belle équipe qui gagne. Équipe qui s'est qualifiée pour la première fois aux Championnats de France et qui a récemment détrôné le mythique club de Nîmes au championnat du Languedoc Roussillon. Fort aujourd'hui de 110 adhérents, avec 55 jeunes et 59 féminines, l'effectif du club est en croissance constante depuis quatre ans.♦

“SUR LES 1640 CLUBS de tir à l'arc en France, seuls 28 d'entre eux sont aujourd'hui labellisés ETAF. C'est donc pour nous une véritable fierté !». Jean-Luc Lévy, le président du club, ne cache pas sa joie. Cette reconnaissance conclut en effet un véritable projet de club, qui a fédéré les jeunes, les parents, les entraîneurs, les bénévoles et les partenaires institutionnels. Ce label vient s'ajouter aux nombreuses distinctions déjà obtenues par l'Arc Lat' Védas, seul club du département de



SPIRALE VÉDASIENNE

Objectif championnat de France !



La Spirale védasienne -club de gymnastique rythmique et sportive- vient de déployer tout le talent de ses jeunes gymnastes. Au championnat départemental, le club remporte deux titres, plus une deuxième place et une troisième place !

Par ailleurs, deux filles se sont qualifiées pour les championnats de France qui se dérouleront les 16 et 17 janvier à Montpellier. Bonne chance à elles !

D'AICI D'ALAI Vive l'occitan !

L'association intercommunale se mobilise pour faire vivre la culture et les traditions occitanes.

Conférence «La bête du Gévaudan»

Une analyse historique dans le cadre des soirées contes par Henri Turlan, écrivain. C'est gratuit

Danses traditionnelles

Un atelier d'initiation et d'entraînement pour danses collectives et de couples, de la mazurka à la scottish en passant par les rondes et autres valse. Mercredi de 20h30 à 22h / 90€ par an.

Apprendre l'occitan

Des poèmes et chants occitans traditionnels et contemporains servent de base de travail. Lundi de 18h à 19h / 90€ par an.

Attention : les ateliers ci-dessus se déroulent au centre culturel de Saussan daicidalai@gmail.com

OBLIQUES

Patrimoine

Après une visite du musée Fleury à Lodève sur le thème «tisser la couleur», l'association poursuit ses sorties patrimoniales. Le **samedi 23 janvier**, ce sera les villages du val d'Hérault. Le **dimanche 14 février**, Loupian et la villa romaine. Il faut être adhérent de l'association pour participer.

association.obliques@gmail.com



KEROZEN ET GAZOLINE

Cirque pour adulte

Les adultes ont eux aussi le droit de faire du cirque ! L'école Kerozen et Gazoline met en place cette année des stages pour les adultes débutants sur la durée d'un week-end. Acrobatie, jonglerie, équilibre... chaque stage sera consacré à une discipline du cirque. Vous avez bien sûr la possibilité de n'effectuer que la session qui vous intéresse.

Équilibre sur objets : les 09 et 10 janvier
Acrobatie/aériens : les 06 et 07 février
Jonglerie/expression : 09 et 10 avril

Coût : 75€ pour 10 heures de stage / Renseignements et inscriptions :
kerozen.gazoline@yahoo.fr

Janvier

09.01.2016

La galette du jumelage

Le comité de jumelage organise une soirée dansante pour fêter les rois. Avec animations par les élèves des cours de danse et guitare.

Salle des Granges / Entrée libre / Contact : Marie Gomez / 04 67 47 25 02

23-24.01.2016

Stage anti agression

L'Académie Jacques Levinet propose un stage spécial pour les femmes le samedi. Le dimanche c'est pour tous les débutants, hommes et femmes.

Samedi de 14h à 16h / Dimanche de 9h à 12h et de 14h à 16h / 50€ / contact@academielevinet.com

Retrouvez d'autres manifestations dans les bons plans page 28 !

En bref

Arrêt Scrap Changement de lieu

L'association Arrêt Scrap -spécialiste du scrap booking- se réunit désormais le vendredi soir à 20h30 salle Vendémiaire. arretscrap@nicolaudb.com / 06 23 658 659

L'Ouvre-Boîtes Succès au Week-end en Jeux

Record battu pour la 5^{ème} édition du Week-End en Jeux ! Plus de 900 personnes ont joué aux 300 jeux proposés par les 30 bénévoles. louvreboites34@gmail.com /

PUB

+ *Tout l'monde sort* +

Slow futur !

Deux jongleurs reconnus nationalement, trois musiciens en direct, un décor futuriste en noir et blanc... un spectacle à mi-chemin entre la danse, le cirque et la musique.

©Philippe Laurencon

ELSA GUÉRIN ET MARTIN PALISSE placent le jonglage au centre de leur compagnie, le cirque Bang Bang.

Sur Slow futur, ils ont convié le duo pop hypnotique et planant Zombie Zombie à venir les rejoindre au plateau. La mise en scène, sobre, placée dans un environnement mécanique, aux lumières froides quasi glaçantes, est soutenue par une musique électronique, presque automatique.

LE CIRQUE FAIT ICI PEAU NEUVE

L'art du jonglage est revisité. Les balles blanches ressemblent à des atomes que le mouvement entraîne. Les envolées musicales se confondent avec l'adresse extrême des jongleurs.

Les objets virevoltent dans un espace vertical à un rythme soutenu. Horizontalement, la scène est découpée par des tapis roulants dont un imposant placé au centre. Huit mètres d'un sol en mouvement perpétuel sur lequel évoluent les artistes. Au fur et à mesure, ces déplacements dans les trois dimensions de l'espace permettent de comprendre l'Homme face au temps qui passe. Destinée imposée, vision bridée, partie intégrante d'une humanité qui se débat tout en marchant, consciente, de sa propre finitude. Quant à la musique envoûtante et prégnante de Zombie Zombie, elle ajoute au mystère et à l'étrangeté qui émanent de cette composition synaptique.

La création assume ici pleinement son caractère contemporain et expérimental.

ENTRE ART TOTAL ET HYBRIDATION

Fable poétique moderne rythmée par l'immobilité, la lenteur ou les accélérations puissantes, Slow futur présente un monde où l'on tente de rester ensemble sans jamais vraiment y parvenir. Toute en endurance, cette métaphore dramatique de la vie nous captive.

Un spectacle décapant qui détaille toutes les facettes d'une relation entre un homme et une femme. Hypnotique et inattendu !

Chai du Terral

mardi 02 février / 20h / A partir de 10 ans



CONFÉRENCE MUSICALE **Rolling stones !**

Journaliste musical, Stan Cuesta a écrit et traduit de nombreux livres sur la musique.

Grand spécialiste des Rolling Stones, il leur a consacré de nombreux articles. Il vient de traduire *Rocks Off*, l'histoire des Rolling Stones en 50 titres de Bill Janovitz et prépare un nouveau livre consacré à Mick Jagger, à paraître en 2016.

Au cours de cette conférence, illustrée de nombreux extraits sonores et filmés, il reviendra sur la trajectoire du « plus grand groupe du monde » à la longévité impressionnante, de ses

débuts mythiques dans les années 1960 à aujourd'hui.

Stan Cuesta racontera cette incroyable histoire, insistant sur la force et l'impact de cette musique.

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / **Vendredi 12 février à 20 h 30 / Une conférence proposée par Stan Cuesta**

SI VOUS AIMEZ LA MUSIQUE :

Tous les 15 jours et en 15 minutes, le secteur musique vous propose de découvrir ses nouvelles acquisitions et ses trésors. Dates disponibles sur le site de la médiathèque.



THÉÂTRE MASQUÉ

Tartuffe

La célèbre pièce de Molière est de retour et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle ne passe pas inaperçue ! Les acteurs portent en effet des masques, référence avouée à un théâtre proche de la commedia dell'arte.

Pièce d'une confondante pertinence sur l'imposture, la mesquinerie, l'hypocrisie, *Tartuffe* a été interdite à l'époque après sa première représentation !

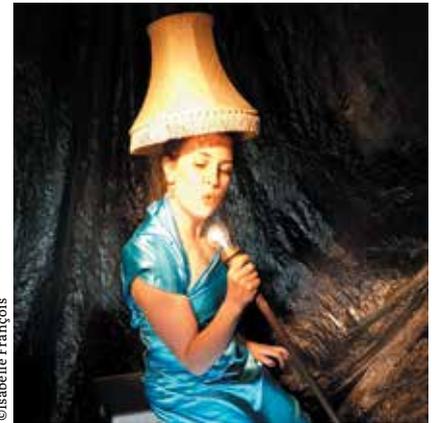
Le discours reste donc redoutablement efficace porté et renforcé par ces masques de bois aux traits saillants.

Une recette parfaite pour revisiter de brillante façon cette pièce intemporelle.

CHAI DU TERRAL / 12 JANVIER 14H30 ET 20H
à partir de 10 ans / Collectif Masque

JEUNE PUBLIC

Billie



©Isabelle François

Avec sa voix pleine de coffre, Marie Nosmas (chanteuse du groupe de jazz montpelliérain Rose Betty Klub) nous emmène dans cette ambiance de jazz populaire et engagé qui planait dans le New-York des années 30.

Venez vibrer dans ce spectacle mêlant habilement histoire américaine et esthétique du jazz servi par une énergie festive débordante.

CHAI DU TERRAL / 26 JANVIER 10H ET 14H30 / 27 JANVIER 18H30 à partir de 6 ans



©Nicolas Claveau

JEUNE PUBLIC

Méli mélodie

Chaque jour une petite vie relate ces plaisirs simples de l'enfance, condensés d'émotions et de découvertes à la fois. Des notes douces, un décors intimiste, un univers poétique pour un spectacle interactif plébiscité par les tout petits.

CHAI DU TERRAL / 19 JANVIER 10H ET 14H30 / 20 JANVIER 18H30
à partir de 3 ans / 35 min / Méli Mélodie



CONFÉRENCE

Shoah, l'impossible oublié

Plus de 330 000 juifs vivent en France en 1939. Sur les 76 000 déportés, 73 500 sont assassinés pendant la seconde guerre mondiale.

Cette exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah, est prêtée par l'ONAC (office national des anciens combattants et victimes de guerre). Elle s'articule autour de 20 panneaux, abordant la situation des communautés juives en Europe

dans l'Entre-deux-guerres, la mise en place du régime de Vichy et les premières mesures antijuives en France, le tournant de l'année 1942... Pour que l'on n'oublie pas.

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE /
CONFÉRENCE PAR MICHEL IANCU,
HISTORIEN LE 5 FÉVRIER À 20H30
EXPOSITION DU 5 AU 29 FÉVRIER /
VERNISSAGE LE 5 FÉVRIER À 18H30

FESTIVAL ÉTONNANT

Mardi Graves revient !



Dans la continuité des arts croisés, le festival Mardi graves organisé par l'association éponyme se tiendra les 13 et 14 février 2016 au Chai du Terral. Un parfum d'amour fera vibrer toutes les cordes cette année avec notamment « l'amour à voix basse », point d'orgue du festival le samedi soir. Dans la foulée, un Bass bar «coquin» sera proposé à l'occasion de la Saint Valentin accompagné d'une chorale au répertoire libéré et délivré.

Ne manquez pas également, les stages de contrebasse, de tuba et les ateliers pour jeunes contrebassistes avec de talentueuses Master Class de professeurs renommés.

Cette 22^{ème} édition peut compter cette fois encore sur le soutien de la Ville de Saint Jean de Védas et profitera des installations du Chai du Terral. Un cadre propice à l'accueil de ce festival si particulier, emprunt d'une convivialité peu commune.

A noter enfin que le programme est disponible sur le site de l'association : <http://mardigraves.free.fr>

AU CHAI DU TERRAL / 13 & 14 FÉVRIER 2016 / *Entrée libre*

Janvier

23.01.2016

Auditions Printemps de Bourges

Les auditions des groupes sélectionnés se poursuivent sur scène. Venez découvrir les talents de demain ! Entrée libre, invitations à retirer sur le site de Digitick.

www.victoire2.com

Pendant un mois...

Exposition arts plastiques

Les élèves de l'école municipale exposent leurs travaux sur la thématique du théâtre de Molière.

Du 7 au 21 janvier : galerie du Chai du Terral

Du 21 janvier au 2 février : Médiathèque

Février

20.02.2016

Rover

Après son premier album sorti en 2012, Rover a donné plus de 200 concerts de sa pop rock électrique et fulgurante. Première partie par No Money Kids et leur rock cinglant sans contrepartie.

www.toutafond.com

Vacances

Stages graphisme

La médiathèque Jules Verne organise deux ateliers artistique.

Graphiture, alliant graphisme et écriture (mercredi 24 février, pour les 8-12 ans).

BD/Mangas, pour créer sa propre planche (3 sessions possibles les 23, 25 et 26 février, pour les 10-15 ans)

BONNE ROUTE !

Vincent Roche-Lecca - directeur du Chai du Terral depuis sa reprise en régie municipale - prendra la direction du théâtre de Bourg-en-Bresse à compter de février 2016. Son remplaçant n'est pas encore connu.

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL

renseignements au 04 67 82 02 34
ou sur www.chaiduterral.com

PUB

+ *Tout l'monde sort* +



© Alexandre Jeanson

Le spectateur est invité dans un monde parallèle où cohabite une multitude de « lucioles ». Des individus qui, pour une raison ou une autre, sont amenés à vivre autrement, en marge...

CHAI DU TERRAL

Rémanence des lucioles



© Alexandre Jeanson

La Compagnie La Lanterne, portée par Marie Clavaguera-Pratx, crée des spectacles qui confrontent différents modes d'expression scénique afin d'en dégager une puissance expressive peu commune. Elle nous montre un monde où le langage corporel a toute sa liberté. Un monde où la communication s'apprend, et s'établit petit à petit. Ce spectacle part d'une métaphore sur les lucioles, ces insectes lumineux : ils

représentent l'amour, la singularité et l'intensité. Malheureusement on n'en voit presque plus aujourd'hui. Pour les apercevoir, il faut être au bon endroit car dans l'obscurité, ils continuent de briller. Dans un décor abyssal, en marge de la société cette multitude cohabite. L'un sera l'idiot, le muet, l'autre, la mère de toute la communauté. Et puis, il y aura aussi celui qui traîne dans l'ombre, celui-là amènera la lumière. Ou bien encore le guetteur funambule qui erre entre le dessus et le dessous...

Au fur et à mesure, on découvre la vie de ces marginaux où le burlesque côtoie le surréalisme sans que rien ne vienne troubler cette mécanique existentielle. Un jour pourtant ceux d'en haut, qui

vivent « à la surface » vont découvrir cette fourmilière. Par empathie, ils vont tenter de les aider, de leur permettre de « remonter », de les assimiler. Et c'est le point de départ des désastres causés par l'altruisme et les bons sentiments...

IMAGINATIF ET TOUCHANT

Mettant en scène aussi bien du cirque, que de la danse tout au long d'une histoire poétique et théâtrale, Marie Clavaguera-Pratx nous réapprend à s'émerveiller devant cette capacité humaine à réinventer son quotidien.

Chai du Terral
vendredi 22 janvier / 20h
A partir de 12 ans

OUVERTURE D'UNE LUDOTHÈQUE

Je joue, tu joues, nous jouons !

L'association L'Ouvre-Boîtes ouvre une ludothèque au sein de la médiathèque Jules Verne. Le principe : profiter de centaines de jeux différents pour jouer sur place ou emporter les jeux chez soi. Le tout pour un prix modique.



Sélection de jeux

Playa playa



Un jeu coopératif (on gagne ensemble ou on perd ensemble) qui consiste à nettoyer une plage avant que la mer monte. Travail de la mémoire et sensibilisation

au tri tout en restant très ludique.

4 ans et +

Bloqs

Saurez-vous faire un cube parfait avec des pièces tordues et avec les autres joueurs qui vont bien sûr tout faire pour vous en empêcher ? Un jeu de construction stratégique qui aide à la projection dans l'espace.



8 ans et +

7wonders



Un jeu de gestion complet mais restant d'un accès facile. Primé à de multiples reprises, vous développerez votre civilisation autour de l'une des sept merveilles du

monde. Un jeu d'une grande beauté.

Ados / adultes

DONNER À JOUER ! Voilà un résumé possible du rôle d'une ludothèque.

L'association L'Ouvre-Boîtes va ainsi proposer tout à la fois un espace de jeu libre, de prêt et d'animations ludiques pour tous les âges.

Animée par les deux salariés de l'association, la ludothèque va mettre à la disposition du public une sélection de jeux sans cesse renouvelée.

Il faut dire qu'avec son stock qui dépasse maintenant les 500 jeux, L'ouvre-Boîtes aura toujours de quoi surprendre !

MIEUX CONSOMMER

Le rôle de la ludothèque est aussi de montrer la profusion, la qualité et la diversité des jeux.

«Il sort en moyenne 1 200 nouveaux jeux par an ! Ce serait vraiment dommage pour les familles de se limiter aux jeux présents en grandes surfaces», insiste Jean-Michel Cheval, président de l'association. Ouverture prévue début janvier. N'hésitez pas à pousser la porte !

INFOS PRATIQUES

Mercredi : de 13h30 à 18h30

Samedi : de 10h00 à 15h00

à la Médiathèque Jules Verne

Adhésion à l'association :

15€ individuelle / 25€ famille

Prêt et durée de jeu : en cours de

définition

Les enfants de moins de 6 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Bons plans



Après Noël Vide cadeau

L'association Violons Dingues organise un

espace de vente ou d'échange de cadeaux neufs ou anciens en parfait état. Jouets, électronique, téléphonie, sports, livres, vêtements... C'est réservé aux particuliers.

Dimanche 24 janvier / 13h-17h30 / Salle des Granges / Entrée libre / Buvette et pâtisseries sur place

Vélo Café du sportif



Le club de cyclotourisme «Pignon libre védasien» offre le café à tous les cyclos de la région.

Il suffit pour cela de passer à vélo sur la piste cyclable en bordure de Cournonterral. Parce que sport et convivialité sont les maîtres mots !

Dimanche 14 février / Entre 9h et 11h / Gratuit / pignonlibrevedasien@ffct.org

Restons calme Sophrologie

L'association Sophrologie active et relaxation vous propose une série de stages sur le thème de la gestion des émotions. Ce sera les dimanches 17 janvier, 14 février et 20 mars, de 10h à 13h. Le coût est de 45€ pour chaque atelier.

Contact : Nicole Canivenq / 06 22 43 79 01 / nicole.canivenq@worldonline.fr

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro de Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02
Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. La voirie devient compétence métropolitaine. C'est donc la Métropole de Montpellier qui va s'en charger... Dans ce cas-là, à quoi vont encore servir nos élus locaux ?

Dans un mail reçu le 10.12.2015



R. Rassurez-vous ! Ce n'est pas parce que la voirie devient compétence de Montpellier

Méditerranée Métropole que nous n'allons plus servir à rien ! Ce transfert de compétences a d'abord et avant tout été pensé avec une préoccupation de mutualisation des moyens et des compétences. L'un des buts premiers est de prendre en charge ensemble des dépenses pour payer moins cher. Ensuite, comment cela va

concrètement se passer ? La Ville possède une enveloppe financière de travaux auprès de la Métropole. Et ce sont vos élus de la Ville de Saint Jean de Védas qui vont décider comment l'utiliser. Ce ne sera pas un obscur conseiller communautaire élu de l'autre côté de Montpellier qui décidera ce qui doit se faire ici. Donc, n'ayez crainte, nous serons encore et toujours vos interlocuteurs et les décisionnaires. **Henri Fontvieille**, Maire adjoint à la voirie et aux travaux

Q. Nous demandons la création d'un passage piéton, d'un dépose minute et d'une place handicapée à l'entrée de l'école Saint Jean Baptiste. Allez-vous accéder à notre demande ?

Plusieurs parents de l'école Saint Jean Baptiste



R. Un dépose minute sera réalisé courant 2016, dans le cadre du budget voirie métropolitain (lire aussi page 19, NDLR).

En revanche, l'école Saint Jean Baptiste étant située dans une zone de rencontre, les piétons sont et seront toujours prioritaires sur la rue Garcia Lorca.

La création d'un passage piéton « officiel » pourrait laisser penser le contraire. Cet aménagement n'est donc pas opportun et ne sera pas réalisé. Enfin, une place handicapée existe déjà tout près de l'école, rue des Escholiers.

Corine Masanet, Maire adjoint à l'éducation



Védazine, journal municipal de la ville de Saint Jean de Védas / Janvier-Février 2016

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction** : Vincent Dusseau / **Crédits photos** : sauf mention contraire, service communication / **Edition** : Eurocompo / **Commercialisation** : Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Mise en page** : Noir & Blanc / **Maquette** : le Magazine / Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

L'année 2016 a commencé depuis quelques jours, notre équipe est toujours attentive malgré une conjoncture difficile à la réalisation des projets annoncés lors de la campagne des élections municipales.

Rappelons que la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'État ne sera, pour l'année 2016, probablement que de 235.000€ alors qu'elle s'élevait, en 2012, à 876.000€

Comment faire autant avec moins ?

Notre équipe a décidé dans le cadre des orientations budgétaires 2016 de ne pas augmenter la pression fiscale, de ne pas recourir à l'emprunt, de conserver un autofinancement net suffisant pour poursuivre son effort.

Pour cela des mesures fortes, mais avec douleur, ont été prises pour économiser près de 150.000€ dont la suspension de « Festin de Pierres », la suppression des cours d'histoire de l'art et la diminution de la subvention au comité des fêtes.

Ainsi nous évitons la hausse de la pression fiscale ; les taux en vigueur sont maintenus, tout en permettant l'effort d'investissement sur 3 axes :

- l'amélioration de la vie quotidienne des Védasiens

- l'entretien du patrimoine communal

- et la participation à l'aménagement du secteur des Jasses (clinique saint Jean)

Face à un contexte financier contraint, la municipalité s'est résolue à prendre des décisions difficiles pour maintenir sa capacité à investir.

En effet la ville de Saint Jean de Védas s'agrandit et accueillera d'ici 2019 un nouveau groupe scolaire et la clinique.

OPPOSITION

Texte non parvenu

Jacques Atlan

Texte non parvenu

Philippe Carabasse

Battue aux cantonales de mars 2015 et aux régionales de déc . Sauf quelle n'ait aussi des prétentions pour les présidentielles de 2017 Mme le Maire va enfin pouvoir s'occuper sérieusement des affaires de la ville.

Alain Delon

Notre commune se voit pénalisée financièrement dans le transfert des travaux de voiries. En effet, ce montant est calculé sur les années passées et figé dans le temps ! En ce début 2016 :Meilleurs Vœux à tous

Catherine Escrig

Texte non parvenu

Véronique Fabry

Texte non parvenu

Marie-Line Salomon

M^{me} le Maire, même sans baguette magique, les Védasiens attendent de vous des initiatives concrètes pour se déplacer, accueillir, innover. Osez agir en 2016 et contribuez ainsi à donner du sens à l'action publique.

Philippe Vernay

Extrait du règlement intérieur

L'espace d'expression des élus appartenant à l'opposition est composé de 1 500 signes (espaces compris). Cet espace sera réparti à parts égales entre eux. Si la contribution excède le nombre de signes (espaces compris) fixé par le présent article, la contribution sera tronquée à l'endroit où le nombre de signes sera atteint.

PUB

PUB